

Manuscrit 23 (K19)
Lettre de Nicéphore Niépce à Claude Niépce
1^{er} juillet 1823

. Au Gras, le 1^{er} juillet 1823

. Mon cher ami,

. Je m'empresse de répondre à ta très-chère lettre du 23 juin passé¹ ; et pour commencer/ par la chose la moins utile, la moins intéressante pour nous, quant à sa nature ainsi qu'à ses/ résultats, je vais avoir le plaisir de ^{<te>} donner quelques détails sur l'objet qui m'occupe² ; mais, d'après/ ton sage conseil, je m'abstiendrai de te parler désormais de ce qui pourra avoir rapport à mes/ procédés ; car je crois m'être un peu trop expliqué là-dessus dans ma dernière lettre³. Je suis donc/ bien reconnaissant de ton attention à m'en faire appercevoir. J'ai discontinué mes épreuves/ trop en petit : je travaille à d'autres d'une dimension plus convenable. Après avoir vernissé une/ jolie gravure à l'aquatinta, et l'avoir rendu parfaitement transparente, je l'ai lithographié/ mais je crois m'être trop pressé et surtout j'ai négligé une précaution nécessaire, de sorte qu'une/ partie de la surface de la pierre empreinte du dessin ne se trouvant pas en contact avec l'acide,/ parce qu'elle n'était pas entièrement découverte, je n'ai obtenu qu'une portion de l'image bien/ gravée. Malgré cela, cette expérience m'a fait grand plaisir, parce que j'ai été par là, mon cher/ ami, à portée de juger que les touches les plus fortes comme les plus délicates peuvent être/ également bien rendues par mon procédé. Je vois de même avec satisfaction qu'il ne me manque/ guère autre chose maintenant que l'usage de la manipulation tant pour mon procédé que pour/ ceux de la lithographie⁴. Je vais recommencer cette même épreuve aussitôt que ma pierre aura/ été repolie. En attendant, j'ai vernissé une autre gravure beaucoup plus grande, et qui est/ aussi fort jolie, quoiqu'elle ne soit pas à l'aquatinta. Je compte m'en occuper dès que j'aurai/ lithographié la première aussi bien que je le désire et que j'ai lieu de l'espérer. Si j'y parviens,/ mon cher ami, je m'empresserai de t'en faire passer une épreuve dans ma prochaine/ lettre. J'ai fait aussi deux essais de mon autre procédé⁵ à l'aide de mon petit appareil de/ quatre pouces⁶. Quoique le résultat de ces deux essais n'ait été que partiel, tu apprendras avec/ plaisir, qu'il m'a démontré la solution du problème, au moins en ce qui constitue le principe//

essentiel de la chose. Ce qu'il y a de singulier c'est que les contours des objets de même que leur/ teintes sont marquées avec une grande netteté, quoique le champ de l'image ait à peine quatre/ pouces de diamètre. Aussi m'a-t-il fallu pour cela employer un acide extrêmement faible,/ à raison de la petitesse des objets qui ne pouvaient être gravés profondément⁷. Mais passons/ maintenant, mon cher ami, à tes hardis travaux qui réunissent, à un tout autre degré, ce qu'il/ y a de plus extraordinaire à ce qu'il y a de plus utile. Reçois d'abord nos compliments ainsi que nos/ félicitations les plus empressées à l'occasion de la nouvelle découverte, que tu viens de faire d'un/ principe/ moteur mieux approprié que le premier à l'application du mouvement circulaire dont tu/

¹ Document inconnu.

² Comme l'ont fait remarquer Manuel Bonnet et Jean-Louis Marignier, le fait que Nicéphore débute sa lettre par le récit de ses derniers travaux sur la lumière (ce qu'il ne faisait pratiquement jamais) témoigne de l'avancée importante de ses recherches à cette époque (cf. BM p.685, note 4).

³ Document inconnu.

⁴ Niépce met ici en place les étapes d'un procédé de photogravure. Après avoir enduit une pierre lithographique de bitume de Judée, il l'expose à la lumière en la recouvrant d'une gravure rendue translucide. Après dépouillement et rinçage, il obtient une image négative de la gravure sur la pierre. Mais il ne s'arrête pas à ce stade (l'obtention d'une photographie, ce qu'il désigne par « *mon procédé* »). Il va plus loin en gravant la pierre selon la technique de l'eau-forte (à l'aide d'acide nitrique). Il réalise ainsi une matrice d'impression puisque la pierre pourra ensuite être encrée et servir à tirer des épreuves multiples. Cette technique (de photogravure, qu'il appréhende sous la dénomination de « *lithographie* ») est avant tout pour lui un moyen d'inverser les valeurs de l'image (qui, imprimée, devient positive). Durant l'été 1823, Niépce, cherchant à perfectionner son procédé photographique, pose donc les bases de la photogravure et met au point le premier procédé de reproduction photomécanique.

⁵ Les points de vue, obtenus à la chambre noire.

⁶ 10,8 cm. Il s'agit d'une des trois chambres noires qu'il possédait depuis 1816.

⁷ Nicéphore a donc appliqué à ses points de vue son idée de graver la pierre à l'acide afin de pouvoir s'en servir de matrice d'impression et rendre ainsi l'image positive.

t'occupes⁸ ; ce qui en rendra le mécanisme moins compliqué, chose fort utile dans toutes les machines/
susceptibles d'un grand effort et soumises à un mouvement continu. Je regrette, mon cher ami,
que le silence que tu as dû t'imposer me prive du plaisir d'apprécier et d'admirer une pareille/
découverte, aussi étonnante au moins que la première, et qui te fera également le plus grand
honneur./
Je vois, autant qu'il m'est permis d'en juger, que la difficulté que te présentait l'application de ton/
premier principe au mouvement dont il s'agit⁹, est ce qui t'a décidé à recourir à des nouvelles
combinaisons/
sur un [objet] sujet qui ne devait guère t'en promettre de bien satisfaisantes ; et je t'avoue, mon cher/
ami, que c'est, selon moi, une chose toute aussi extraordinaire que la découverte elle-même. J'avais/
bien raison de te dire dans ma dernière lettre, possunt quia posse videntur¹⁰ ; mais je ne m'attendais/
pas que tu t'occupais à en faire une aussi merveilleuse application. Nous désirerions de tout notre/
cœur, que le reste de ton affaire fût à l'avenant comme de ce côté-là ; c'est-à-dire qu'il pût dépendre/
entièrement de toi ; car alors nous en verrions bientôt l'heureuse issue, et nous n'éprouverions pas/
comme toi, mon cher ami, le sentiment pénible que te fait éprouver la trop longue absence de/
tes augustes protecteurs¹¹. Tu as sans doute des raisons particulières pour ne pas partager nos vives/
inquiétudes à cet égard, et c'est aussi ce qui nous rassure le plus¹². Mais dis-moi, je te prie, si les/
personnages en question sont connus à Londres, et si tu sais qu'ils y jouissent de la considération/
attachée au rang élevé qu'ils occupent de même qu'au rôle qu'ils doivent jouer dans la société. Des/
personnes aussi distinguées ne peuvent manquer d'être connues, puisque l'une d'elles surtout est/
admise à la Cour. Il ne te serait pas difficile sans doute d'obtenir là-dessus, mon cher ami, des//

renseignements positifs, et ils seraient à coup sûr, pour toi comme pour nous un grand motif de/
sécurité. Il paraît que tu as des rapports avec la personne qui t'avait fait espérer leur arrivée ; tu/
es plus en état que tout autre de juger si elle mérite une entière confiance de ta part. Tu as bien/
certainement, mon cher ami, de fortes présomptions en ta faveur, puisque tu as eu l'honneur d'être/
admis dans la Société de ces hauts personnages, et que tu as pu apprécier la délicatesse de leur/
sentiments ; mais ce qui nous étonne, c'est leur silence après tant de témoignages du plus vif comme
du/
plus tendre intérêt de leur part. Comment pourrais-tu t'assurer de la vérité des brillantes promesses
qui/
t'ont été faites, s'il arrivait que leur absence se prolongeât au delà du terme que tu supposes ? Aurais-
/
tu, mon cher ami, d'autre garantie à cet égard, que les assurances qu'elles t'ont données ? Dieu
veuille que/
ta prochaine lettre nous annonce leur heureux retour ou nous procure au moins de leurs nouvelles !¹³/

⁸ Un mouvement perpétuel de rotation circulaire auquel Claude disait travailler à la demande du duc d'York (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 9 juin 1823, BNF).

⁹ Le mouvement perpétuel de va-et-vient auquel Claude travaillait avant de s'intéresser au mouvement perpétuel circulaire.

¹⁰ « *Ils peuvent, puisque ils croient pouvoir* ». Il s'agit de la seconde moitié du vers 231 du chant V de *L'Énéide* de Virgile. Parlant d'une course de bateaux, le poète écrit : « *possunt, quia posse videntur* » c'est-à-dire « *Ils peuvent [gagner la course], car ils croient pouvoir [y arriver]* » (source traduction : Bibliotheca Classica Selecta – <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/Virg/VirgIntro.html>). Nicéphore citera ce vers à plusieurs reprises notamment dans des lettres adressées à son frère (cf. Lettres du 16 juillet 1816 et du 25 octobre 1816, MNN). Il est à noter que la majorité des citations latines utilisées par Niépce dans sa correspondance sont issues de l'œuvre de Virgile (voir notamment les lettres à Alexandre du Bard de Curley du 28 juin 1824 et du 25 octobre 1825, BNF).

¹¹ Au sujet de ces « *augustes protecteurs* » et du rôle qu'ils étaient censés jouer, voir la lettre de Nicéphore à Claude du 5 mai 1823 (ASR) et celle de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley du 9 juin 1823 (BNF).

¹² Si Nicéphore était extrêmement inquiet de la situation dans laquelle lui et son frère se trouvaient, ce n'était visiblement pas le cas de Claude : « *mon frère travaille toujours à force, à son mouvement circulaire dans lequel il y a beaucoup d'ouvrage ; ce qui me fait craindre qu'il n'ait pris ses mesures un peu courtes quant au délai déterminé. on lui avait fait espérer que ses augustes protecteurs arriveraient bientôt (...) mais ils ne sont point encore de retour. cette absence lui est d'autant plus sensible qu'il avait l'honneur d'être admis dans leur Société, et qu'il s'en trouve privé depuis bien longtemps : au reste il paraît être dans une parfaite sécurité là-dessus* » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 2 juillet 1823, BNF).

¹³ Malgré tous ses efforts pour rester optimiste, Niépce semble douter (avec raison) que son frère obtienne jamais l'aide promise par ses « *illustres protecteurs* ». Cette crainte se confirmera et, le 19 juillet, Nicéphore écrira à son cousin de Curley : « *Je regrette que la dernière lettre de Londres (...) ne nous apprenne encore rien de nouveau ni de bien important. Mon frère ignore toujours à quelle époque la personne en question sera de retour de la campagne ou de son voyage. il paraît peiné du silence que l'on garde à son égard. et pourtant il ne peut l'interrompre en aucune manière, sans craindre de commettre une indiscretion. l'extrême réserve avec laquelle il s'explique, nous porte à croire qu'il ne nous dit pas à beaucoup près tout ce qu'il sait là-dessus ; car malgré la conjoncture actuelle, il a, dit-il, trop de motifs de persuasion pour avoir rien à craindre. il est donc d'avis d'attendre, espérant que l'illustre et Sérénissime voyageuse arrivera avant la présentation de sa découverte. ce qu'il y a de fâcheux c'est qu'il se soit trouvé dans le cas de suspendre son premier travail, pour s'occuper d'une autre application plus*

ce serait bien à désirer de toute manière, et selon moi, en ce qu'il te serait possible alors d'obtenir les/ fonds nécessaires pour le remboursement de M.M. Coste¹⁴ à l'échéance de la fin du juillet courant, si/ ton nouvel appareil, comme tu parais le craindre, ne peut être entièrement terminé à cette époque ;

car/

je ne puis m'empêcher de te l'avouer, quoique avec bien de la peine, mon cher ami, ne pouvant offrir à/

ces messieurs le remboursement de leurs capitaux après tant de promesses de ma part, il me répugnerait/

singulièrement de leur proposer encore de renouveler nos effets. Nos dettes s'accroissent d'ailleurs/ de plus en plus, et il est de notre intérêt le plus pressant d'y mettre promptement un terme¹⁵. C'est ce qui m'/

aurait fait désirer bien d'avantage que tu eusses pu, sans compromettre ta délicatesse, accepter l'offre/

généreuse des mille livres sterling¹⁶. Malgré tout ce que j'ai pu dire, comme on ne voit toujours rien arriver/

au regard de même tout le reste, et je crains de passer pour un imposteur : aussi ne vais-je à la [ville]/ que pour affaire pressante, et pour ainsi dire à mon corps défendant. Tâche donc, mon cher ami, a[utant]/

qu'il peut dépendre de toi, de nous tirer au plus tôt d'une position aussi contraire à nos intérêts qu'à la/ juste considération dont nous avons joui jusqu'ici ; tu m'obligerais personnellement de la manière la/ plus sensible, en m'évitant une corvée aussi pénible ; et je ne m'y soumettrais qu'avec une extrême/ répugnance à la dernière extrémité, si tes travaux n'étaient pas terminés, ou si tes augustes/ protecteurs n'arrivaient malheureusement pas avant la fin du courant. Je me suis rendu le 16/ juin à la commission nommée pour examiner le Bateau à vapeur. Le fourneau était allumé, et//

il faisait une chaleur étouffante. Je me suis tenu sur la galerie, en face d'une porte grillée, pour/ ne pas être grillé comme les autres commissaires qui resserés entre l'appareil moteur et le/ foyer, recevaient un tour de broche en passant à la file. On aurait dit que ^{<le>} malin Ramus avait/ fait pousser le feu tout exprès pour se débarrasser de ces importuns examinateurs. Du reste,/ comme il avait plus de graisse à fondre qu'eux tous, il pouvait se moquer des suites de l'épreuve,/ et sur fondre au besoin toute cette brochée de commissaire à la vapeur. Nous avons faits quelques/ évolutions ; nous sommes descendus dans 16 minutes jusqu'au Port-Guillot ; nous avons viré de bord/ deux fois avec beaucoup de facilité ; nous avons fait usage du cabestan pour remorquer le bateau,

en/

employant à cet effet la force motrice, et suspendant l'action des rames dont le mouvement en/ sens contraire est destiné à tenir l'embarcation en panne au milieu d'un courant rapide./

Enfin nous avons remonté la Saône avec une vitesse supérieure à celle de la diligence. Il est/ vrai que le bateau n'était pas chargé, et que pour donner une idée avantageuse de sa marche,/ on n'avait pas, je pense, épargné le combustible. Les rames que j'ai faites pour ton cher/ neveu,+/

<En marge gauche de la première page, verticalement>

+mon cher ami, et qui ont fort bien réussi, ne sont pas celles dont j'ai eu le plaisir de te parler. Le mécanisme en sera bien différent,/

et j'ai lieu de croire qu'elles produiront encore beaucoup plus d'effet. Elles pourront être soumises indifféremment à un mouvement/

de rotation ou de va-et-vient¹⁷. Je pense comme toi, que cette sorte de rames aurait une supériorité incontestable sur les roues à/

compliquée que la première qui serait déjà terminée sans cela, et l'aurait mis à même de voir enfin réaliser tout ou partie des brillantes promesses qui lui ont été faites » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 19 juillet 1823, BNF).

¹⁴ Les Coste (« père et fils » puis « frères ») faisaient partie des principaux créanciers des Niépce. Leur nom apparaît pour la première fois en 1819 (cf. Lettre de Claude à Nicéphore du 10 septembre 1819, MNN) et pour la dernière fois fin 1829 (cf. note manuscrite de Nicéphore datée du 21 décembre 1829 sur une lettre de Daguerre du 9 de ce même mois, ASR). Antoine Coste, maire de Chalon-sur-Saône de 1819 à 1821, avait quatre fils : Ferdinand, Théodore (banquier à Chalon), Jules et Pierre-Léon. Voir à ce sujet : PJ p.311.

¹⁵ Ce ne sera bien sûr pas le cas et les dettes ne feront que s'accroître davantage jusqu'au décès de Claude en 1828.

¹⁶ « S. M. Le Roi d'Angleterre lui avait fait offrir une Bourse de mille livres Sterling pour achever ses travaux ; mais mon frère par excès de délicatesse et dans l'espoir que l'entière confection de sa Machine le mettrait bientôt à portée de réaliser l'hommage qu'il en avait fait, n'avait pas jugé à propos d'accepter cette offre aussi généreuse qu'obligeante de la part du Monarque » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 9 juin 1823, BNF).

¹⁷ Nicéphore renvoie par cette remarque aux travaux que menait alors Claude sur le mouvement perpétuel (appliqué à la fois à la rotation circulaire et au va-et-vient).

aubes dont l'effet me semble consister principalement, à raison de leur position, à produire un remou contre le fond du bateau , en++/

<En marge gauche de la deuxième page, verticalement>

++refoulant les lames d'eau contre ce fond ; ce qui empêche que les aubes ne trouvent un point d'appui, pour opérer le Mouvement/ progressif du Bateau ; j'espère pouvoir m'occuper de la construction de ces nouvelles rames aux quelles, comme tu le dis, mon cher ami, ton/ nouvel appareil pourrait être utilement appliqué. Je serais charmé qu'elles méritassent les honneurs d'une pareille application. Mais il+++/

<En marge gauche de la troisième page, verticalement>

+++est tems de finir cette longue lettre. Reçois donc, je te prie, mon cher ami, de la part de ma femme comme de la la mienne, nos/ embrassemens les plus tendres et les plus affectueux. Ton cher neveu, qui s'unit à nous, t'offre de plus l'hommage de ses respectueux sentimens./ Reçois aussi les complimens et civilités accoutumés et milles tendres caresses de la Bande joyeuse. Antoine¹⁸, qui vient de nous écrire/ de l'armée d'Espagne¹⁹, nous prie de te faire agréer son respectueux hommage./.

[Angleterre/](#)

[://: Monsieur,/](#)

[Monsieur Niépce aîné,/](#)

[chez Monsieur-Piper-Barges-Builder/](#)

[à Hammersmith ;/](#)

[Hammersmith/](#)

[Middlesex/](#)

[Angleterre/](#)

<Cachets postaux>

[P. 70 P. – CHÂLONS-SUR-SAÔNE](#)

[F.P.O – JY 8 – 1823](#)

[12 NOON 12 – JY 8 – 1823](#)

[4 EVEN 4 – 8 JY – 1823](#)

[P.P.P.P.](#)

<De la main de Claude Niépce>

[Repondu le 11 juillet 1823²⁰](#)

¹⁸ Antoine Mignon (1787-1866) avait embrassé une carrière militaire ; mousse dès l'âge de onze ans, il participa à de nombreuses guerres tant sous l'Empire qu'après la Restauration (cf. BM p.363-364 et 1417-1420). Antoine Mignon était l'un des trois fils nés du premier mariage de la femme de Nicéphore, Agnès Romero, avec Jean-Louis Mignon (décédé en 1793).

¹⁹ La guerre d'Espagne, qui se déroula d'avril à novembre 1823, avait pour objectif de rétablir le roi Ferdinand VII sur son trône. Celui-ci avait en effet été contraint de quitter le pouvoir en 1822 suite à un soulèvement populaire conduit par les démocrates. En tant que pays membre de la Sainte-Alliance (organisation destinée à protéger les grandes monarchies européennes d'alors), la France décida de soutenir Ferdinand VII « pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils d'Henry IV ». L'intervention militaire de la France fut décidée secrètement au cours du congrès de Vérone (20 octobre – 14 décembre 1822). Cette guerre eut, indirectement, des répercussions sur les Niépce. En effet, c'est pour assister à ce congrès que Chateaubriand, alors ministre des affaires étrangères en poste à Londres, quitta l'Angleterre au moment même où Claude espérait entrer en contact avec lui afin de lui présenter ses travaux (septembre 1822).

²⁰ Document inconnu.